



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 28
Voix favorables : 28
Voix défavorables :

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 12/10/2021

DELIBERATION
N° CA 2021 - 106

relative à la procédure d'attribution de la prime d'encadrement doctoral et de recherche

Vu le code de l'éducation, notamment son article L954-2,

Vu le décret n°2009-851 du 8 juillet 2009 relatif à la prime d'encadrement doctoral et de recherche attribuée à certains personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu l'arrêté du 30 novembre 2009 fixant les taux annuels, plancher et plafond de la prime d'encadrement doctoral et de recherche,

Vu la délibération de la commission de la recherche en date du 27 septembre 2021, relative à la procédure d'attribution de la prime d'encadrement doctoral et de recherche,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1^{er}

Les candidatures à l'attribution de la prime d'encadrement doctoral et de recherche font l'objet d'une expertise confiée à des enseignants-chercheurs ou personnels assimilés au sens du deuxième alinéa de l'article L. 952-24 du code de l'éducation (ci-après les « experts »).

Les dossiers de candidatures sont examinés par deux experts extérieurs à l'université Toulouse I Capitole ainsi qu'à l'ensemble des établissements composant le regroupement prévu au 2° de l'article L718-3 du code de l'éducation dont relève l'établissement, choisis par un collège d'enseignants-chercheurs dont les membres sont désignés par le président de l'université.

Les attributions individuelles de la prime sont fixées par le président après avis de la commission de la recherche qui se fonde sur les éléments du dossier de candidature, éclairés par l'avis des experts extérieurs.

Article 2

Le conseil d'administration approuve les critères de choix des bénéficiaires de la prime d'encadrement doctoral et de recherche tels qu'exposés en annexe à la présente délibération et complétés par les dispositions suivantes.

Seuls les candidats obtenant une note supérieure ou égale à 6/10 pour l'item II ("Encadrement doctoral") et 8/10 pour l'item I ("Recherche") pour les sections 05 et 06 et ("Publications et production scientifique") pour les autres sections, peuvent se voir attribuer la PEDR, dans la limite du nombre de primes susceptibles d'être attribuées au titre de la campagne en cours aux membres de chaque section locale du C.N.U.. En section 05 et 06 les candidatures sont classées en fonction de la somme des notes des items I "Recherche" et II "Encadrement doctoral". Pour les autres sections, les candidatures sont classées en fonction de la note obtenue, par chaque candidat, au titre de l'évaluation globale.

Dans le cas où le nombre de primes susceptibles d'être attribuées est atteint, des primes supplémentaires sont néanmoins attribuées aux candidats bénéficiant des notes 10/10 pour l'item I ("Recherche" pour les sections 05 et 06 et "Publications et production scientifique" pour les autres sections) et 9/10 pour l'item II ("Encadrement doctoral").

Article 3

La prime d'encadrement doctoral et de recherche est attribuée pour une période de quatre ans renouvelables, selon le barème suivant :

- Cinq mille euros annuels pour les maîtres de conférences, professeurs des universités de deuxième classe et personnels assimilés ;
- Sept mille euros annuels pour les professeurs des universités de première classe, de classe exceptionnelle et personnels assimilés.

Le président du conseil d'administration,



ANNEXES

- Annexe 1 : grille d'évaluation des candidatures des sections 01, 02, 03 et 04
- Annexe 2 : grille d'évaluation des candidatures de la section 05
- Annexe 3 : grille d'évaluation des candidatures de la section 06
- Annexe 4 : grille d'évaluation des candidatures de la section 26
- Annexe 5 : grille d'évaluation des candidatures de la section 27
- Annexe 6 : grille d'évaluation des candidatures des sections 11, 14, 19 et 71

ANNEXE 1

Grille d'évaluation en vue de l'obtention de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche

Section 01 à 04 (groupe I)

Nom du candidat :	Prénom :
Renouvellement : oui/non	Grade :
HDR (pour MCFs) : oui/non	Section CNU :
Equipe de Recherche :	

Ce document doit permettre à l'évaluateur de synthétiser les éléments développés dans le dossier de candidature. Dans chacune des 3 rubriques I, II et III, l'évaluateur mettra une notes sur 5 (1= dossier faible à 5= dossier excellent). Le dernier encart est réservé à l'évaluation globale. L'évaluateur prendra donc en compte les éléments indiqués dans chaque rubrique et tout autre élément qu'il jugera pertinent dans le dossier du candidat. Cette fiche est communicable de façon anonyme.

<u>I – Publications et production scientifique sur la période d'évaluation</u>	Nombre
Revue :	_____
- à comité de lecture :	_____
- sans comité de lecture :	_____
- dont, sur l'ensemble, publications en langues étrangères :	_____
Autres revues :	_____
Articles ou chapitre dans des ouvrages collectifs :	_____
Direction d'ouvrages :	_____
Livres (monographies ou manuels) :	_____
Présentation à des conférences/congrès à comité de sélection :	_____
Présentation à des colloques et séminaires (ayant donné lieu à publication)	_____
Présentation à des colloques et séminaires (sans publication)	_____
dont, sur l'ensemble, à l'étranger	_____
Autres (ex : Dépôts logiciels APP, Brevets...) :	_____

L'évaluateur prendra comme premier critère la qualité de la production scientifique.

Analyse de la rubrique I par le rapporteur

Note rubrique I : _____

II - Encadrement doctoral

Nombre

a) Thèses soutenues sur la période en cours :

Dont,

Financées :

Financées sur un budget sécurisé par le candidat :

Directions principales :

Directions secondaires :

Thèses avec Label Européen :

Thèses en cotutelle :

Prix de thèse :

Qualifiées CNU :

Placements dans des institutions de recherche et d'enseignement (ou de recherche) en France :

à l'international :

Publications des doctorants d'articles issus de la thèse dans des revues à comité de lecture :

b) Thèses en cours (avec entrée dans la période en cours) :

Dont,

Financées :

Financées sur un budget sécurisé par le candidat :

Directions principales :

Directions secondaires :

Bourse de mobilité obtenue :

Thèses en cotutelle :

Publications des doctorants dans des revues à comité de lecture :

Participation des doctorants à des conférences internationales :

c) Encadrement de mémoires de recherche (en master recherche) :

d) Tuteur d'Habilitation à diriger les recherches :

e) Animation scientifique et contributions dans le cadre de la formation doctorale :

La note de la rubrique II doit prendre en compte l'implication dans l'encadrement doctoral. Pour les enseignants chercheurs habilités à encadrer les recherches, la notation tiendra particulièrement compte de la qualité des sujets de thèse, de la situation académique des doctorants et du devenir des docteurs.

Pour les enseignants-chercheurs non habilités à encadrer des recherches, la notation tiendra particulièrement compte de l'encadrement de mémoire de master et de la participation à la formation doctorale.

Analyse de la rubrique II par le rapporteur

Note rubrique II : _____

III- Synthèse chiffrée des éléments complémentaires

a) Éléments relatifs à l'animation scientifique

Animation d'équipes de recherche

Direction d'École Doctorale

Direction d'un M2 Recherche

Organisation de colloques, conférences et séminaires de recherche

Contrats de recherche évalués suite à appel à projet

Participation au suivi des doctorants du laboratoire ou de l'École

b) Éléments relatifs au rayonnement

Prix et distinctions scientifiques

Expertises

- organismes nationaux

- organismes internationaux)

Activités éditoriales (expertises, responsabilités de collections...)

Participation à des jurys de thèse et de HDR

- dans son établissement

- hors établissement

Participation à des comités de recrutement

Diffusion du savoir (vulgarisation),

Responsabilités et activités au sein des sociétés savantes ou associations

Participation à un réseau de recherche :

Participations à des instances nationales - CNU, CNRS...-,

Conseils des établissements publics,

jurys de concours.

Invitations dans des universités étrangères

Analyse de la rubrique III par le rapporteur

Note rubrique III :

Evaluation globale

La note d'évaluation prendra en compte l'ensemble des éléments du dossier.

Entourer la note retenue et donner quelques éléments pertinents justifiant l'appréciation

1 2 3 4 5

ANNEXE 2

Grille d'évaluation en vue de l'obtention de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche

Section 05 (Economie)

Nom du candidat :	Prénom :
Renouvellement : oui/non	Grade :
HDR (pour MCFs) : oui/non	Section CNU :
Equipe de Recherche :	

Ce document doit permettre à l'évaluateur de synthétiser les éléments développés dans le dossier de candidature. Dans chacune des 2 rubriques I et II, l'évaluateur mettra une des cinq notes : 1, 2, 3, 4, 5 (1= dossier faible à 5 = dossier excellent). Cette fiche est communicable de façon anonyme.

I – Recherche

(L'évaluateur prendra en compte les éléments suivants et tout autre élément qu'il jugera pertinent dans le dossier du candidat)

Publications et production scientifique sur la période d'évaluation

	Nombre
Revue de rang 1 à 2, classement CNRS :	_____
Dont, publications en langues étrangères :	_____
Autres revues :	_____
Articles ou chapitre dans des ouvrages collectifs :	_____
Direction d'ouvrages :	_____
Livres :	_____
Présentation à des conférences/congrès à comité de sélection :	_____
Présentation en tant que conférencier invité (à des conférences/congrès nationales et/ou internationales reconnues) :	_____
Présentation à des séminaires et colloques :	_____
Autres (ex : Dépôts logiciels APP, Brevets...) :	_____

Rayonnement sur la période d'évaluation

Prix et distinctions scientifiques	<input type="checkbox"/>
Participation à des jurys de thèses et d'HDR (hors établissement comme rapporteur, comme assesseur)	<input type="checkbox"/>
Encadrement de HDR (établissement)	<input type="checkbox"/>

- | | |
|---|--------------------------|
| Participation à des comités de recrutement (hors établissement) | <input type="checkbox"/> |
| Comités de rédaction (en cours) | <input type="checkbox"/> |
| Invitations dans des Universités étrangères | <input type="checkbox"/> |
| Commissions nationales et internationales (en cours) | <input type="checkbox"/> |
| Organisation de colloques (nationaux et internationaux) | <input type="checkbox"/> |
| Organisation de séminaires de recherche, de wokshop et de conférences | |

L'évaluateur prendra comme premier critère la qualité de la production scientifique et le rayonnement du candidat..

Note rubrique I :

II - Encadrement doctoral

Le programme doctoral de la Toulouse School of Economics est un programme de niveau international. En pratique, il commence au cours de l'année de M2 avec un recrutement international; il est suivi par une seconde année de cours (première année de thèse), et par trois années de recherche ; une dernière année sert pour trouver un poste sur le marché international (job market) et finaliser la thèse pour la soutenir. Durant leur thèse, les étudiants participent à des « workshop », des « reading groups », et des séminaires. Chaque année, un étudiant doit présenter au moins une fois dans le workshop de son groupe, le workshop des étudiants, et TSE. Une cohorte contient une quinzaine d'étudiants. Chaque semestre de la phase de recherche (trois ans), un étudiant doit rencontrer régulièrement deux chercheurs pour discuter de l'avancement de ses travaux. La préparation au job market est un long processus qui contient différentes étapes (3 présentations, relecture de l'article, préparation aux interviews, amélioration de la présentation orale).

Nombre

a) Thèses soutenues sur la période en cours :

Dont,

Financées :

Financées sur un budget sécurisé par le candidat :

Directions principales :

Directions secondaires :

Thèses avec Label Européen :

Thèses en cotutelle :

Prix de thèse :

Placements dans des institutions de recherche et d'enseignement (ou de recherche)

en France :

à l'international :

Publications des doctorants d'articles issus de la thèse dans des revues à comité de lecture :

b) Thèses en cours (avec entrée dans la période en cours) :

Dont,

Financées :

Financées sur un budget sécurisé par le candidat :

Directions principales :

Directions secondaires :

Bourse de mobilité obtenue :

Thèses en cotutelle :

Publications des doctorants dans des revues à comité de lecture :

Participation des doctorants à des conférences internationales :

c) Encadrement de mémoires de recherche (en M2 recherche) :

d) Animation scientifique et contribution au programme doctoral

(L'évaluateur prendra en compte les éléments suivants et tout autre élément qu'il jugera pertinent dans le dossier du candidat)

- | | |
|--|--------------------------|
| Direction d'équipe(s) de recherche | <input type="checkbox"/> |
| Direction d'Ecole Doctorale | <input type="checkbox"/> |
| Direction d'un M2 Recherche ou DU-MRes (seconde année de cours) | <input type="checkbox"/> |
| Enseignement dans le programme doctoral (M2, DU-MRes, Reading Group) | <input type="checkbox"/> |
| Participation au suivi des doctorants (<i>différents comités, rencontres, encadrement, présentations des étudiants, jurys de thèse ou HDR au sein de l'établissement...</i>) | <input type="checkbox"/> |
| Participation à la préparation du job market des doctorants (<i>présentations, interviews, rédaction de lettres de recommandation, relecture du papier de Job market,</i>) | <input type="checkbox"/> |
| Contrats de recherche en cours (<i>porteur de programmes de recherche ANR, bourses Marie Curie, ERC, autres...</i>) | <input type="checkbox"/> |

La note de la rubrique II doit prendre en compte l'implication dans l'encadrement doctoral. L'évaluateur prendra comme premier critère la qualité de la production scientifique du doctorant signalée par les publications ou la participation à des conférences internationales, et le placement des doctorants. La note doit également refléter la contribution du candidat à la qualité du programme doctoral.

Note Rubrique II :



ANNEXE 3

Grille d'évaluation en vue de l'obtention de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche

Section 06 (Gestion)

Nom du candidat :	Prénom :
Renouvellement : oui/non	Grade :
HDR (pour MCFs) : oui/non	Section CNU :
Equipe de Recherche :	

Ce document doit permettre à l'évaluateur de synthétiser les éléments développés dans le dossier de candidature. Dans chacune des 2 rubriques I et II, l'évaluateur mettra une des cinq notes : 1, 2, 3, 4, 5 (1= dossier faible à 5 = dossier excellent). Cette fiche est communicable de façon anonyme.

I – Recherche

(L'évaluateur prendra en compte les éléments suivants et tout autre élément qu'il jugera pertinent dans le dossier du candidat)

Publications et production scientifique sur la période d'évaluation

	Nombre
Revue de rang 1 à 2, classement CNRS ou FNEGE :	_____
Dont, publications en langues étrangères :	_____
Autres revues :	_____
Articles ou chapitre dans des ouvrages collectifs :	_____
Direction d'ouvrages :	_____
Livres :	_____
Présentation à des conférences/congrès à comité de sélection :	_____
Présentation en tant que conférencier invité (à des conférences/congrès nationales et/ou internationales reconnues) :	_____
Présentation à des séminaires et colloques :	_____
Autres (ex : Dépôts logiciels APP, Brevets...) :	_____

Rayonnement sur la période d'évaluation

- Prix et distinctions scientifiques
- Participation à des jurys de thèses et d'HDR (hors établissement comme rapporteur, comme assesseur)
- Encadrement de HDR (établissement)
- Participation à des comités de recrutement (hors établissement)
- Comités de rédaction (en cours)
- Invitations dans des Universités étrangères
- Commissions nationales et internationales (en cours)

L'évaluateur prendra comme premier critère la qualité de la production scientifique et le rayonnement du candidat..

Note rubrique I : _____

II - Encadrement doctoral

Le programme doctoral de Toulouse School of Management est un programme conçu et mis en œuvre selon les normes internationales et orienté vers la recherche. Le programme est accrédité par l'EFMD. Entre 3 et 6 étudiants sont sélectionnés par discipline et par an pour intégrer la première année, qui prépare les candidats à tous les aspects de leur recherche et débouche sur l'obtention d'un MSc (M2 recherche). Seuls environ 2 étudiants par discipline de gestion peuvent obtenir un financement à la fin de la première année et poursuivre en thèse, les superviseurs encadrent généralement un à deux doctorants.

Le programme doctoral s'appuie fortement sur l'investissement des collègues non directeurs de thèse, par leur participation aux comités d'avancement, aux panels de fin de thèse, aux séminaires de recherche, etc.

Nombre

a) Thèses soutenues sur la période en cours :

Dont,

Financées :

Financées sur un budget sécurisé par le candidat :

Directions principales :

Directions secondaires :

Thèses avec Label Européen :

Thèses en cotutelle :

Prix de thèse :

Qualifiées CNU :

Placements dans des institutions de recherche et d'enseignement (ou de recherche)

en France :

à l'international :

Publications des doctorants d'articles issus de la thèse dans des revues à comité de lecture :

b) Thèses en cours (avec entrée dans la période en cours) :

Dont,

Financées :

Financées sur un budget sécurisé par le candidat :

Directions principales :

Directions secondaires :

Bourse de mobilité obtenue :

Thèses en cotutelle :

Publications des doctorants dans des revues à comité de lecture :

Participation des doctorants à des conférences internationales :

c) Encadrement de mémoires de recherche (en M2 recherche) :

d) Animation scientifique et contribution au programme doctoral

(L'évaluateur prendra en compte les éléments suivants et tout autre élément qu'il jugera pertinent dans le dossier du candidat)

- | | |
|---|--------------------------|
| Direction d'équipe(s) de recherche | <input type="checkbox"/> |
| Direction d'École Doctorale | <input type="checkbox"/> |
| Direction d'un track du MSc | <input type="checkbox"/> |
| Enseignement dans le programme doctoral | <input type="checkbox"/> |
| Organisation de colloques (<i>nationaux et internationaux</i>) | <input type="checkbox"/> |
| Organisation de séminaires de recherche | <input type="checkbox"/> |
| Participation au suivi des doctorants (<i>comités de suivi, état d'avancement des travaux, rédaction de lettres de recommandation, jurys de thèse ou HDR au sein de l'établissement...</i>) | <input type="checkbox"/> |
| Contrats de recherche en cours (<i>porteur de programmes de recherche ANR, bourses Marie Curie, ERC, autres...</i>) | <input type="checkbox"/> |

La note de la rubrique II doit prendre en compte l'implication dans l'encadrement doctoral. L'évaluateur prendra comme premier critère la qualité de la production scientifique du doctorant signalée par les publications ou la participation à des conférences internationales, et le placement des doctorants. La note doit également refléter la contribution du candidat à la qualité du programme doctoral.

Note Rubrique II :

ANNEXE 4

Grille d'évaluation en vue de l'obtention de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche

Section 26 (Mathématiques)

Nom du candidat :	Prénom :
Renouvellement : oui/non	Grade :
HDR (pour MCFs) : oui/non	Section CNU :
Laboratoire de recherches :	Equipe de Recherche :

Ce document doit permettre à l'évaluateur de synthétiser les éléments développés dans le dossier de candidature. Dans chacune des 4 rubriques I, II, III, IV, l'évaluateur mettra une des cinq notes : 1, 2, 3, 4, 5 (1= dossier faible à 5 = dossier excellent). Le dernier encart est réservé à l'évaluation globale. L'évaluateur prendra donc en compte les éléments indiqués dans chaque rubrique et tout autre élément qu'il jugera pertinent dans le dossier du candidat. Cette fiche est communicable de façon anonyme.

I - Publications et production scientifique

Il est important de souligner que les mathématiciens d'UT1-Capitole sont encouragés à des travaux multidisciplinaires en lien avec leur environnement local et il est donc normal de voir figurer dans leurs listes des articles (souvent en co-publication) dans des revues d'économie, de gestion ou de biologie par exemple. Il est donc souhaitable que ces publications soient prises en compte au même titre que celles dans des revues de mathématiques.

	Nombre
Revue à comité de lecture :	_____
Autres revues :	_____
Articles ou chapitre dans des ouvrages collectifs :	_____
Direction d'ouvrages :	_____
Livres :	_____
Présentation à des conférences/congrès à comité de sélection :	_____
Présentation en tant que conférencier invité (à des conférences/congrès nationales et/ou internationales reconnues) :	_____
Présentation à des séminaires et colloques :	_____
Autres (ex : Dépôts logiciels APP, Brevets...) :	_____
<i>L'évaluateur prendra comme premier critère la qualité de la production scientifique.</i>	
Note rubrique I :	_____

II - Encadrement doctoral

Les mathématiciens d'UT1-Capitole sont amenés à encadrer des thèses au sein de l'école doctorale de mathématiques MITT, de l'école doctorale d'économie de TSE ou de l'école doctorale de gestion de TSM.

Nombre

a) Thèses soutenues sur la période en cours :

Dont,

Financées :

Directions principales :

Directions secondaires :

Thèses avec Label Européen :

Thèses en cotutelle :

Qualifiées CNU :

Placements dans des institutions de recherche et d'enseignement (ou de recherche) en France :

à l'international :

Publications des doctorants d'articles issus de la thèse dans des revues à comité de lecture :

b) Thèses en cours (avec entrée dans la période en cours) :

Dont,

Financées :

Directions principales :

Directions secondaires :

Bourse de mobilité obtenue :

Thèses en cotutelle :

Publications des doctorants dans des revues à comité de lecture :

Participation des doctorants à des conférences internationales :

La note de la rubrique II doit surtout prendre en compte l'implication dans l'encadrement. Un grand nombre d'encadrements à faible implication doit questionner...

Note Rubrique II :

III - Animation Scientifique : (L'évaluateur prendra en compte les éléments suivants et tout autre élément qu'il jugera pertinent dans le dossier du candidat)

- Direction d'équipe(s) de recherche
- Direction d'Ecole Doctorale
- Direction d'un M2 Recherche
- Direction d'un parcours de M1
- Enseignement dans le programme doctoral
- Organisation de colloques (*nationaux et internationaux*)
- Contrats de recherche en cours (*porteur de programmes de recherche ANR, bourses Marie Curie, ERC, autres...*)

Note Rubrique III : _____

IV – Rayonnement : (L'évaluateur prendra en compte les éléments suivants et tout autre élément qu'il jugera pertinent dans le dossier du candidat)

- Prix et distinctions scientifiques
- Participation à des jurys de thèses et d'HDR (*hors établissement comme rapporteur, comme assesseur*)
- Participation à des comités de recrutement (*hors établissement*)
- Comités de rédaction (*en cours*)
- Invitations dans des Universités étrangères
- Commissions nationales et internationales (*en cours*)

Note Rubrique IV : _____

Evaluation globale (*entourer la note retenue et donner quelques éléments pertinents justifiant l'appréciation*)

1 2 3 4 5

ANNEXE 5

Grille d'évaluation en vue de l'obtention de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche

Sections 27 (Informatique) et 61 (Génie informatique, automatique et traitement du signal)

Nom du candidat :	Prénom :
Renouvellement : oui/non	Grade :
HDR (pour MCFs) : oui/non	Section CNU :
Laboratoire de Recherche :	Equipe de Recherche :

Ce document doit permettre à l'évaluateur de synthétiser les éléments développés dans le dossier de candidature. Dans chacune des 4 rubriques I, II, III, IV, l'évaluateur mettra une des cinq notes : 1, 2, 3, 4, 5 (1= dossier faible à 5 = dossier excellent). Le dernier encart est réservé à l'évaluation globale. L'évaluateur prendra donc en compte les éléments indiqués dans chaque rubrique et tout autre élément qu'il jugera pertinent dans le dossier du candidat. Cette fiche est communicable de façon anonyme. La note de chaque rubrique devra être argumentée en mettant en valeur l'aspect qualitatif

<u>I - Publications et production scientifique</u>	
Type de Production	Nombre et commentaires éventuels
Revue d'audience internationale sélectives	
Conférences internationales avec actes sélectives	
Livre	
Articles ou chapitres dans des ouvrages collectifs	
Editions d'ouvrages ou d'actes	
Dépôts ou Diffusion de logiciels	
Compétitions internationales	
Bilan quantitatif et qualitatif :	
Note Rubrique 1 <i>L'évaluateur prendra comme premier critère la qualité de la production scientifique.</i>	_____

II - Encadrement doctoral

Nombre

a) Thèses soutenues sur la période en cours :

Dont,

- Financées :
- Directions principales :
- Directions secondaires :
- Thèses avec Label Européen :
- Thèses en cotutelle :
- Qualifiées CNU :

b) Thèses en cours (avec entrée dans la période en cours) :

Dont,

- Financées :
- Directions principales :
- Directions secondaires :
- Bourse de mobilité obtenue :
- Thèses en cotutelle :

c) Pour les professeurs : HDRs soutenues sur la période en cours :

d) Encadrement de mémoires de recherche:

e) Encadrement de post-doc :

La note de la rubrique II doit surtout prendre en compte l'implication dans l'encadrement. Un grand nombre d'encadrements à faible implication doit questionner...

Note Rubrique II :

III - Animation Scientifique : (L'évaluateur prendra en compte les éléments suivants et tout autre élément qu'il jugera pertinent dans le dossier du candidat)

Contrats de recherche en cours (*porteur de programmes de recherche ANR, bourses Marie Curie, ERC, autres...*)

Enseignement en M2 ou dans un programme doctoral

Direction M2 ou parcours M2

Animation d'équipes/départements/axes

Organisation de colloques (*nationaux et internationaux*)

Pour les professeurs : direction d'école doctorale ou de laboratoire

Note Rubrique III : _____

IV – Rayonnement : (L'évaluateur prendra en compte les éléments suivants et tout autre élément qu'il jugera pertinent dans le dossier du candidat)

Prix et distinctions scientifiques

Expertise (organismes nationaux ou internationaux)

Participation à des jurys de thèse et HDR (hors établissement, comme rapporteur, assesseur)

Participation à des comités de recrutement (hors établissement)

Diffusion du savoir (vulgarisation), responsabilités et activités au sein des sociétés savantes ou associations

Participation à un réseau de recherche, invitations dans des universités étrangères...

Participations à des instances nationales - CNU, CNRS...-, conseils des établissements publics

Note Rubrique IV : _____

Evaluation globale (*entourer la note retenue et donner quelques éléments pertinents justifiant l'appréciation*)

1 2 3 4 5

II - Encadrement doctoral

Nombre

a) Thèses soutenues sur la période en cours :

Dont,

- Financées :
- Directions principales :
- Directions secondaires :
- Thèses avec Label Européen :
- Thèses en cotutelle :
- Qualifiées CNU :

b) Thèses en cours (avec entrée dans la période en cours) :

Dont,

- Financées :
- Directions principales :
- Directions secondaires :
- Bourse de mobilité obtenue :
- Thèses en cotutelle :

c) HDRs soutenues sur la période en cours :

d) Encadrement de mémoires de recherche :

La note de la rubrique II doit surtout prendre en compte l'implication dans l'encadrement. Un grand nombre d'encadrements à faible implication doit questionner...

Note Rubrique II :

III - Animation Scientifique : (L'évaluateur prendra en compte les éléments suivants et tout autre élément qu'il jugera pertinent dans le dossier du candidat)

- Direction d'équipe(s) de recherche
- Direction d'Ecole Doctorale
- Direction d'un M2 Recherche
- Enseignement dans le programme doctoral
- Organisation de colloques (*nationaux et internationaux*)
- Contrats de recherche en COURS (*porteur de programmes de recherche ANR, bourses Marie Curie, ERC, autres...*)

Note Rubrique III : _____

IV – Rayonnement : (L'évaluateur prendra en compte les éléments suivants et tout autre élément qu'il jugera pertinent dans le dossier du candidat)

- Prix et distinctions scientifiques
- Participation à des jurys de thèses et d'HDR (*hors établissement comme rapporteur, comme assesseur*)
- Participation à des comités de recrutement (*hors établissement*)
- Comités de rédaction (*en cours*)
- Invitations dans des Universités étrangères
- Commissions nationales et internationales (*en cours*)

Note Rubrique IV : _____

Evaluation globale

La note d'évaluation prendra en compte l'ensemble des éléments du dossier.

Entourer la note retenue et donner quelques éléments pertinents justifiant l'appréciation

1 2 3 4 5